

GROUPE BANQUE TD

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

163^e ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

4 AVRIL 2019

MENTION JURIDIQUE

L'information contenue dans la présente transcription est une représentation textuelle de l'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires 2019 de La Banque Toronto-Dominion (« la TD » ou la « Banque ») qui a eu lieu le 4 avril 2019 à Toronto, en Ontario. Bien que des efforts soient faits pour fournir une transcription exacte, des erreurs, des omissions ou des imprécisions importantes peuvent s'être glissées lors de la transcription du contenu de cette assemblée. En aucun cas la TD n'assume quelque responsabilité que ce soit à l'égard de décisions de placement ou d'autres décisions prises en fonction des renseignements fournis dans le site web de la TD ou de la présente transcription. Les utilisateurs sont invités à prendre connaissance de la webdiffusion elle-même (accessible à l'adresse <https://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/assemblees-annuelles/2019/index.jsp>), ainsi que des documents déposés par la TD auprès des organismes de réglementation, avant de prendre des décisions de placement ou autres.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

De temps à autre, la Banque (comme elle est définie dans le présent document) fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, dans le rapport de gestion du rapport annuel 2018 (le rapport de gestion de 2018) de la Banque à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour les secteurs Services bancaires de détail au Canada, Services bancaires de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2019 » et pour le secteur Siège social, à la rubrique « Orientation pour 2019 », ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2019 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme « objectif », « cible », « croire », « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier » et « pouvoir » et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement physique et financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner, isolément ou collectivement, de tels écarts incluent les risques notamment de crédit, de marché (y compris le risque de position sur titres de participation, le risque sur marchandises, le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque associé aux écarts de taux), de liquidité, d'exploitation (y compris les risques liés à la technologie et à l'infrastructure), d'atteinte à la réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques. Ces facteurs de risque

comprennent notamment la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités; la capacité de la Banque à mettre en œuvre ses principales priorités, notamment réaliser des acquisitions et des ventes, fidéliser la clientèle, élaborer des plans stratégiques et recruter, former et maintenir en poste des dirigeants clés; les interruptions ou attaques (y compris les cyberattaques) visant la technologie informatique, l'Internet, les systèmes d'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communications voix-données de la Banque; l'évolution de divers types de fraude et d'autres comportements criminels auxquels la Banque est exposée; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées, notamment relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'incidence de la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements et de la modification des lois et des règlements actuels ou de leur application, y compris sans s'y restreindre les lois fiscales, les lignes directrices en matière d'information sur les fonds propres, les directives réglementaires en matière de liquidité et le régime de recapitalisation interne de la banque; l'exposition aux litiges et aux affaires réglementaires d'envergure; la concurrence accrue, y compris dans le domaine des services bancaires par Internet et par appareil mobile et des concurrents offrant des services non traditionnels; les changements apportés aux notations de crédit de la Banque; les variations des taux de change et d'intérêt (y compris la possibilité de taux d'intérêt négatifs); l'augmentation des coûts de financement et de la volatilité des marchés causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; les estimations comptables critiques et les changements apportés aux normes comptables et aux méthodes comptables utilisées par la Banque; les crises d'endettement potentielles et existantes à l'échelle internationale; et l'occurrence d'événements catastrophiques naturels et autres que naturels et les demandes d'indemnisation qui en découlent. La Banque avise le lecteur que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Facteurs de risque et gestion des risques » du rapport de gestion de 2018, telle qu'elle peut être mise à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite et dans les communiqués (le cas échéant) relatifs à tout événement ou à toute transaction dont il est question aux rubriques « Événements importants » et « Événements importants et acquisitions en cours » dans le rapport de gestion pertinent, lesquels peuvent être consultés sur le site Web www.td.com/fr. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque, et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion 2018 à la rubrique « Sommaire et perspectives économiques » et, pour les secteurs Services bancaires de détail au Canada, Services bancaires de détail aux États-Unis et Services bancaires de gros, aux rubriques « Perspectives et orientation pour 2019 » et pour le secteur Siège social, à la rubrique « Orientation pour 2019 », telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

>> Veuillez accueillir Brian Levitt, président du conseil d'administration du Groupe Banque TD.<<

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Bienvenue à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2019 du Groupe Banque TD. Je m'appelle Brian Levitt et je suis le président du conseil d'administration. Je présiderai l'assemblée, comme le prévoient les règlements administratifs de la Banque. L'assemblée est ouverte. J'ai obtenu une preuve satisfaisante que l'avis de convocation de la présente assemblée a été dûment annoncé et envoyé à tous les actionnaires de la Banque. Le quorum des actionnaires étant réuni, je déclare l'assemblée dûment constituée.

J'aimerais souhaiter une cordiale bienvenue à nos actionnaires qui sont ici aujourd'hui ainsi qu'à ceux qui participent par webdiffusion ou par téléphone. L'ordre du jour de l'assemblée d'aujourd'hui se trouve dans le livret qui était sur votre chaise à votre arrivée dans la salle.

Si les actionnaires ont des questions ou des commentaires, ils sont priés de se diriger vers l'un des microphones sur pied. Nous invitons les personnes à mobilité réduite à lever la main pour qu'un préposé leur apporte un microphone. Je vous demande d'attendre le moment approprié pour poser vos questions et faire vos commentaires. À la conclusion de l'assemblée, une personne représentant le Service à la clientèle de la TD sera à votre disposition pour répondre à vos questions. Merci.

Permettez-moi maintenant de vous présenter les personnes qui se trouvent avec moi sur scène. À ma droite se trouve Bharat Masrani, président du Groupe et chef de la direction, et Rasha El Sissi, vice-présidente et secrétaire générale de la Banque. Rasha agira en qualité de secrétaire de l'assemblée.

Greg Ashby et Pat Lee, représentants de la société de fiducie AST, l'agent de la TD chargé de la tenue des registres et des transferts, feront office de scrutateurs. Bharat vous en dira plus long sur le rendement de la Banque, mais j'aimerais d'abord remercier l'équipe de la haute direction et les plus de 85 000 employés de la TD partout dans le monde de leur engagement envers nos activités et notre marque.

Je remercie mes collègues administrateurs de leur bonne gérance et de leurs conseils. Ensemble, nous continuons à nous concentrer sur la création d'une croissance durable et de la valeur à long terme pour nos actionnaires et les autres parties prenantes. Je voudrais dire à nos actionnaires que nous apprécions leur soutien, et à nos clients que nous leur sommes reconnaissants de continuer à choisir la TD. Nous serons heureux de vous servir en 2019.

Veuillez noter que la discussion qui suit pourrait contenir des énoncés prospectifs sur les perspectives et les objectifs de la Banque, ainsi que les stratégies pour les atteindre. Bharat parlera de mesures financières non conformes aux PCGR, désignées comme « résultats rajustés », dans son allocution. Des précisions sur les énoncés prospectifs et sur les mesures financières non conformes aux PCGR figurent à l'écran derrière moi et sont aussi présentées dans le rapport financier de la Banque.

Accueillons maintenant Bharat Masrani.

(Applaudissements)

Bharat Masrani – Président du Groupe et chef de la direction

Bonjour. Merci, Brian. Merci pour cette aimable introduction. Merci, Brian, encore une fois, et c'est un plaisir de voir autant de visages familiers dans la foule. J'ai fait quelques nouvelles rencontres ici. Merci

d'être présents ce matin. Et j'aimerais également remercier ceux qui se sont joints à nous par webdiffusion et par téléphone.

La TD a continué à stimuler la croissance, à honorer ses promesses et à se démarquer dans le marché en 2018. Notre résultat total de 12 milliards de dollars représente une augmentation de 15 % par rapport à 2017. Les revenus ont augmenté de 8 % et le rendement des capitaux propres s'est établi à 17 %. Parallèlement, nous nous sommes démarqués par notre force, car notre ratio de fonds propres de catégorie 1 est le plus élevé parmi nos homologues canadiens. Chacun de nos secteurs a contribué à notre croissance en 2018.

Le résultat des Services de détail au Canada a franchi le cap des 7 milliards de dollars pour la première fois. Nous sommes le chef de marché dans des segments d'activités clés et nous utilisons notre force pour créer un élan dans des domaines stratégiques. Des sources réputées du secteur ont classé la TD au premier rang pour les services bancaires numériques au Canada. Nous tirons profit de notre expertise pour trouver de nouvelles façons d'interagir avec nos clients, notamment ceux qui commencent à bâtir une relation bancaire à long terme. Aux États-Unis, les services de détail ont inscrit un résultat record de 3,4 milliards de dollars US. En tenant compte de l'apport de TD Ameritrade, en dollars américains, le résultat rajusté représente une augmentation de 33 % par rapport à l'exercice précédent. Au cours des cinq dernières années, le résultat des services de détail aux États-Unis a presque doublé. Nous avons été les premiers parmi nos homologues pour la croissance des prêts et des dépôts en 2018, et nous avons continué à élargir notre offre diversifiée pour attirer de nouveaux clients et approfondir notre relation avec les clients existants.

En ce qui concerne Valeurs Mobilières TD, notre résultat pour 2018 dépasse un milliard de dollars. Nous avons réalisé plusieurs mandats de premier plan impressionnants, resserré nos liens avec nos clients et augmenté le nombre de prêts aux entreprises décaissés de 20 %. La TD s'est aussi montrée résiliente au premier trimestre de 2019. Dans un contexte difficile – et malgré un léger recul de Valeurs Mobilières TD – nous avons affiché un résultat total de près de 3 milliards de dollars. Nous avons donc une belle histoire à raconter.

Mais ce n'est pas assez de progresser aujourd'hui – il faut aussi placer la Banque sur la voie de la réussite pour demain. En 2018, nous avons finalisé l'acquisition de Layer 6. Notre but est de mettre à profit l'expertise de renommée mondiale de l'équipe en intelligence artificielle pour faire passer notre expérience client légendaire à la prochaine étape. La Banque a également conclu une entente à long terme avec Air Canada dans le cadre de laquelle elle sera le principal émetteur de cartes de crédit pour le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada quand il prendra son envol en 2020. Et Gestion de Placements TD est maintenant le plus important gestionnaire de fonds au Canada et est doté de capacités améliorées, grâce à l'acquisition de Greystone.

Nous avons aussi trouvé de nouvelles façons de faire preuve de pertinence pour nos clients et de capter leur attention. Nous avons diminué le stress associé à un accident d'auto et le temps requis pour prendre les mesures nécessaires à la suite d'un tel accident grâce à notre réseau grandissant de Centres auto TD Assurance. Il est maintenant possible de parler à un expert en sinistres, de faire réparer son véhicule et d'obtenir une voiture de location sous le même toit. Un rythme d'innovation impressionnant a permis à CourtierWeb TD d'obtenir la première place dans le palmarès annuel des courtiers en ligne du Globe and Mail plus tôt cette année. Aux États-Unis, nous avons lancé un système de paiement mobile doté de caractéristiques et de fonctions qui simplifient la vie de nos clients.

D'ailleurs, en ce qui concerne nos clients, nous savons qu'ils ne vivent pas pour les services bancaires; ils utilisent les services bancaires pour vivre. C'est pourquoi nous continuons à simplifier nos activités, pour qu'ils puissent consacrer moins de temps aux services bancaires et plus de temps à vivre leur vie. Nos actionnaires ont bénéficié de tout cela. En 2018, le dividende a augmenté de 11 % sur l'ensemble de l'exercice. Une autre augmentation annoncée au premier trimestre portera votre dividende par action à 74 cents par trimestre. Par conséquent, nous avons dépassé nos homologues canadiens au chapitre de la croissance du dividende pour les dix dernières années. Nous avons aussi devancé nos homologues canadiens quant au rendement total pour les actionnaires pour les périodes de 3, 5 et 10 ans se terminant en 2018. Mettons cela en contexte : la valeur des actions de la TD a plus que triplé

depuis dix ans. Bien entendu, la croissance de nos activités n'est pas le seul gage de notre réussite. Maintenir la confiance du public est d'une importance cruciale – pas seulement pour notre Banque, mais aussi pour le système financier. La TD réussit à ce chapitre en honorant les promesses faites à ceux qu'elle sert.

En 2018, notre marque a continué à être reconnue comme une marque de choix, notamment pour le numérique. Notre entreprise s'est démarquée comme l'une des banques les plus durables au monde, et l'une des plus sécuritaires. Et on a fait l'éloge de notre culture diversifiée et inclusive. Nous sommes fiers de recevoir de tels honneurs, entre autres. Toutefois, ce n'est pas notre seule façon de nous démarquer dans le marché. Permettez-moi de vous parler de trois autres choses. D'abord, comme je le dis depuis plusieurs années, notre modèle d'affaires à plus faible risque, axé sur les services de détail et diversifié a généré une croissance des bénéfices constante et prévisible. Cela inspire un sentiment de confiance dans nos activités et nous permet de planifier et d'investir dans l'avenir.

Ensuite, il y a notre but, celui d'enrichir des vies. Pour nos employés, notre actif le plus important, cela signifie leur offrir des ressources et des outils pour qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes. Cela implique d'aider nos collègues à s'adapter, à se perfectionner et à se réaliser dans un milieu de travail qui évolue rapidement.

TD Essor, par exemple, est une plateforme d'apprentissage qui comprend plus de 60 « parcours » de contenu axés sur les compétences de base. Déjà, 30 000 collègues ont bénéficié de cette initiative. Pour nos clients, le fait que nous soyons axés sur des objectifs signifie que nous leur accordons toujours la priorité. Un bel exemple est ce que nous faisons pour aider les acheteurs à devenir des propriétaires. Le processus peut souvent être compliqué et long. Alors, nous avons mis en œuvre des solutions numériques qui le rendent plus simple et plus rapide.

Surtout, nous avons donné à nos clients les moyens de bien suivre le processus. De nos jours, le téléphone intelligent peut aider les Canadiens à épargner pour une mise de fonds, à trouver des maisons qui correspondent à leur budget, à obtenir une préapprobation et, depuis peu, à faire une demande de prêt hypothécaire. Pour nos collectivités, le fait que nous soyons axés sur des objectifs signifie que nous sommes un moteur de changement constructif. Cela commence par la création de débouchés économiques. Par exemple, nous accordons des prêts à des milliers de PME et les aidons à atteindre leurs objectifs. De plus, nous vous avons remis du capital. Seulement en 2018, la TD a versé un total de 4,6 milliards de dollars en dividendes à un vaste éventail de particuliers et d'institutions. Nous mettons également nos ressources au service du bien commun. Notre équipe Layer 6 utilise l'apprentissage machine pour améliorer la santé des personnes diabétiques.

Nous ciblons 100 milliards de dollars au total d'ici 2030 sous forme de prêts, de financement, de services de gestion d'actifs et d'autres programmes d'entreprise internes pour aider à soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone en Amérique du Nord. Nous sommes à un peu plus de 30 % de notre objectif. Nous estimons que notre initiative a permis de soutenir plus de 76 000 emplois, de participer au PNB à raison de plus de 15 milliards de dollars et d'éviter l'émission de plus de 780 000 tonnes de gaz à effet de serre. De toute évidence, cette transition peut être bonne à la fois pour l'environnement et pour l'économie.

Et nous continuons à enrichir des vies dans le cadre de La promesse Prêts à agir, notre initiative d'entreprise citoyenne mondiale. Dans le cadre de cette initiative, en 2018, nous avons accordé 10 subventions d'un million de dollars chacune à des organismes au Canada et aux États-Unis qui aident à préparer les gens pour l'économie de l'avenir. Cette année, nous nous concentrerons sur des solutions innovatrices et applicables à grande échelle pour favoriser une meilleure santé pour tous. Finalement, nous nous démarquons en étant tournés vers l'avenir – pas seulement pour une année, mais pour trois années, cinq années et même pour des générations à venir. Voici certaines choses que fait la TD pour façonner l'avenir... dès aujourd'hui. Nous donnons à nos employés plus d'outils et de ressources, et moins de tâches laborieuses, pour qu'ils puissent passer plus de temps à avoir des conversations importantes avec nos clients. Et nous lançons des solutions numériques faciles à utiliser; la plus récente, TD Clari, permet aux clients d'obtenir des réponses à leurs questions financières rapidement et clairement. Cette nouvelle solution s'ajoute à une gamme de services mobiles qui aident

les clients à faire le suivi de leurs dépenses en temps réel et à gérer leurs objectifs financiers, en plus de recevoir des offres spéciales, des conseils judicieux et des informations utiles au sujet d'événements qui se passent près d'eux.

De telles innovations expliquent en partie pourquoi la TD est le leader du numérique, notamment pourquoi nous avons été classés au premier rang pour le nombre d'utilisateurs actifs chaque mois. J'aimerais maintenant parler de l'économie canadienne, de façon plus générale. Les Services économiques TD prévoient un ralentissement de la croissance en 2019. Ils continuent à surveiller les incertitudes macroéconomiques et géopolitiques du marché et les tensions potentielles dans le marché de l'énergie et l'offre de logements au Canada. De nos jours, il n'est pas rare d'entendre parler des risques et des lacunes liés aux perspectives de croissance de notre économie. Évidemment, il faut pouvoir identifier un problème avant de trouver une solution. Et clairement, il y a des problèmes à résoudre.

Comme exporter notre pétrole et notre gaz naturel aux marchés mondiaux, réduire les obstacles au commerce entre les provinces, éliminer la bureaucratie, développer l'offre de logements au Canada et accélérer les projets d'infrastructures dont nous avons tant besoin... pour ne nommer que ceux-là. Mais ce que je souhaite, c'est que nous puissions dans nos forces et trouvions comment les mettre à profit pour remédier à certaines de ces difficultés. Par exemple, le Canada a une riche tradition d'innovation. Certains des marchés qui connaissent la plus forte croissance au monde pour les emplois en technologie se trouvent ici. Beaucoup de capital-risque est injecté au Canada. Nous avons chez nous des établissements de recherche de renommée mondiale. Et nous continuons à attirer les meilleurs et les plus brillants, du Canada et du monde entier, dans des centres d'innovation d'un bout à l'autre du pays.

Le succès, ce n'est pas seulement les choses que nous avons accomplies, c'est aussi la façon dont nous les avons accomplies. Dans beaucoup de cas, les gouvernements ont créé des conditions propices à la croissance, comme des incitatifs à l'innovation et un contexte de réglementation solide, basé sur des principes. Notre système d'éducation déborde de personnes talentueuses, et notre système de santé aide les Canadiens à demeurer productifs et en bonne santé. Nous sommes choyés d'avoir une classe entrepreneuriale; notre partenariat commercial étroit avec la plus grande économie du monde, les États-Unis, est avantageux pour nous, et notre système financier est fort, avec une gamme diversifiée d'entreprises qui soutiennent la croissance et la productivité. Bref, tout le monde a un rôle à jouer, et le fait très bien.

Ce modèle de partenariat est un élément important si nous voulons nous attaquer à certaines des difficultés que j'ai évoquées, ainsi qu'à celles qui se profilent à l'horizon. Je suis convaincu qu'il peut aider à créer un avenir meilleur pour tous les Canadiens. En conclusion, la TD que nous bâtirons demain sera celle que vous connaissez aujourd'hui. Pour nos clients, ce sera une banque bâtie autour de vous, qui travaillera à anticiper vos désirs et vos besoins, et qui vous conseillera sur la façon de réaliser vos aspirations et vous aidera à vous sentir en confiance par rapport à votre avenir.

Ce sera une banque qui travaille non seulement dans les collectivités, mais pour les collectivités, en investissant dans des idées et des entreprises qui permettent à la société dans laquelle nous vivons de prospérer de façon saine et durable. Et ce sera une banque qui reconnaît la valeur de ses employés et leur fournit les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes. Vous pouvez aussi vous attendre à ce que nous allions toujours plus haut et plus loin, au fond, à ce que nous soyons toujours meilleurs. C'est ainsi que nous continuerons à nous efforcer de stimuler la croissance, d'honorer nos promesses et de nous démarquer pour les millions de personnes et les milliers de collectivités que nous servons fièrement.

J'aimerais remercier nos 85 000 collègues aux quatre coins du monde de leur apport et leur engagement indéfectible à respecter nos promesses. J'aimerais également remercier notre conseil d'administration qui est une ressource inestimable pour moi et mon équipe de la haute direction. Finalement, j'aimerais vous remercier, vous, nos actionnaires de faire confiance à la TD. Nous nous réjouissons de pouvoir continuer à créer de la valeur pour vous dans les années à venir.

Merci.

(Applaudissements)

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Merci Bharat. Je voudrais à ce stade aborder la partie officielle de l'assemblée. Pour commencer, je voudrais attester que les personnes qui proposeront et appuieront les propositions de la Banque sont des administrateurs ou des employés de la TD qui sont aussi actionnaires. Pour faciliter la comptabilisation des votes, nous avons préparé deux bulletins pour les propositions qui nous seront soumises aujourd'hui. Nous avons préparé un bulletin de vote vert pour les trois premiers points à l'ordre du jour, à savoir l'élection des administrateurs, la nomination des auditeurs et le vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction.

Un bulletin de vote bleu a été préparé pour les deux propositions des actionnaires qui seront votées aujourd'hui. Ces propositions, ainsi que les déclarations de leurs auteurs et les réponses du conseil d'administration, se trouvent dans la circulaire de procuration de la direction et dans le livret qui se trouvait sur vos chaises lorsque vous êtes entrés dans la salle. Des bulletins ont été mis à la disposition des actionnaires et des fondés de pouvoir au bureau d'inscription. En outre, les scrutateurs sont pourvus de bulletins en anglais et en français.

J'invite maintenant les scrutateurs et leurs assistants à distribuer un jeu de bulletins de vote à tout fondé de pouvoir ou actionnaire qui n'a pas rempli une procuration. Si vous avez déjà envoyé une procuration, il n'est pas nécessaire de remplir un bulletin de vote. Pendant que les scrutateurs circulent dans l'assistance, veuillez lever la main pour indiquer que vous souhaitez recevoir un jeu de bulletins de vote. Veuillez inscrire clairement votre nom en caractères d'imprimerie au-dessus de votre signature sur vos bulletins de vote.

Lorsque les procurations sont soumises à notre agent chargé de la tenue des registres et des transferts, elles sont comptabilisées et totalisées par leurs préposés. Les scrutateurs présents à l'assemblée vérifient ensuite les résultats et les déclarent. Une majorité simple des votes exprimés en personne ou par procuration est requise pour l'adoption de chacune des propositions dont l'assemblée est saisie.

Pour assurer un déroulement ouvert, honnête, et ordonné, nous avons publié des lignes directrices sur la participation des actionnaires à la première page du livret qui se trouvait sur vos chaises. Ces lignes directrices sont fondées sur les règles de procédure ainsi que sur le bon sens et la courtoisie. Je demande à chaque actionnaire qui prend la parole d'être bref et de s'en tenir aux sujets en discussion afin de permettre à tous les actionnaires de participer.

Si quelqu'un désire poser une question supplémentaire et à condition que le temps le permette, nous lui accorderons de nouveau la parole une fois que les autres actionnaires auront eu l'occasion de s'exprimer. Au nom de tous les actionnaires, je vous remercie d'avance de votre collaboration. Des exemplaires du rapport annuel de la TD pour 2018 comprenant les états financiers de 2018, et le rapport des auditeurs y afférant, ont été envoyés aux actionnaires avant la présente assemblée. Vous pouvez également en obtenir une copie à l'entrée de cette salle ou sur notre site Internet, à td.com.

Nous allons maintenant passer aux questions ou remarques des actionnaires ou fondés de pouvoir portant directement sur les états financiers de 2018. Si vos questions ou remarques ne portent pas directement sur les états financiers de 2018, veuillez patienter jusqu'au moment approprié. Y a-t-il des questions ou remarques au sujet des états financiers? Comme ce n'est pas le cas, nous allons maintenant passer à l'élection des administrateurs. Des renseignements sur chacun des candidats sont communiqués dans la Circulaire de procuration de la direction. Pour faciliter la présentation des candidats aux postes d'administrateurs, nous avons préparé un diaporama qui présente le profil de chacun.

>> Bill Bennett; Amy Brinkley; Brian Ferguson; Colleen Goggins; Mary Jo Haddad; John-René Halde; Dave Kepler; Brian Levitt; Alan MacGibbon; Karen Maidment; Bharat Masrani; Irene Miller; Nadir Mohamed; Claude Mongeau. <<

Le conseil d'administration a fixé à 14 le nombre d'administrateurs à élire, et je confirme que tous les candidats sont admissibles à l'élection. Je demande maintenant à Erin Wylde, directrice, Conformité, de présenter les candidats aux postes d'administrateurs pour l'année à venir.

Erin Wylde – Directrice, Conformité, TD

Je présente la candidature de chacune des personnes dont le nom figure dans la Circulaire de procuration de la direction sous la rubrique « Candidats aux postes d'administrateurs » au poste d'administrateur de la Banque jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque.

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Merci, Erin. Y a-t-il des questions ou des commentaires au sujet de l'élection des administrateurs? Comme ce n'est pas le cas, je déclare que les mises en candidature sont terminées. Nous allons passer au point numéro 1 inscrit sur le bulletin de vote vert, qui porte sur l'élection des administrateurs. Veuillez maintenant voter.

Le point suivant à l'ordre du jour est la nomination de l'auditeur. Le conseil d'administration recommande le renouvellement du mandat du cabinet Ernst & Young s.r.l. en tant qu'auditeur de la Banque jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle. Sont présents aujourd'hui pour représenter Ernst & Young messieurs Bill Schlich et Humayun Jafrani.

J'invite maintenant Alan MacGibbon, président du comité d'audit, à présenter la proposition.

Alan MacGibbon – Président, Comité d'audit

Merci, Monsieur le Président. Je propose le renouvellement du mandat du cabinet Ernst & Young s.r.l. en tant qu'auditeur de la Banque jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque.

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Merci, Alan. J'invite maintenant Denis D'Souza, agent principal, Conformité, à appuyer cette proposition.

Denis D'Souza – Agent principal, Conformité, TD

J'appuie cette proposition.

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Merci, Denis. Vous avez entendu la proposition. J'invite les actionnaires ou les fondés de pouvoir qui ont des questions ou des commentaires au sujet de la nomination de l'auditeur à se diriger vers les microphones.

La nomination de l'auditeur est le point numéro 2 inscrit sur le bulletin de vote vert. Veuillez maintenant voter.

Le point suivant à l'ordre du jour est le vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction. La résolution sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction est exposée dans la circulaire de procuration de la direction à la rubrique « Vote consultatif portant sur la démarche en matière de rémunération de la haute direction ».

J'aimerais maintenant inviter Colleen McNulty, directrice, Rémunération des dirigeants, à présenter une proposition à l'égard de cette résolution.

Colleen McNulty – Directrice, Rémunération des dirigeants

Je propose que la résolution énoncée dans la Circulaire de procuration de la direction sous la rubrique « Vote consultatif sur la démarche en matière de rémunération des dirigeants » soit adoptée.

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Merci, Colleen. J'invite maintenant Beatrice Boivin, directrice principale, Services spécialisés des Ressources humaines, à appuyer cette proposition.

Beatrice Boivin – Directrice principale, Services spécialisés des Ressources humaines

J'appuie cette proposition.

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Vous avez entendu la proposition. J'invite les actionnaires et les fondés de pouvoir qui ont des questions ou des commentaires à ce sujet à se diriger vers l'un des microphones. M. Gagnon.

Willie Gagnon – Actionnaire

Monsieur le Président, nous parlons de la résolution consultative sur la rémunération des dirigeants. Je vous épargne mes commentaires habituels sur le ratio de rémunération, car ce sujet sera abordé dans les propositions d'actionnaires. Et je ne commenterai que le montant total de la rémunération des cinq principaux dirigeants, environ 40 millions de dollars.

Dans ma région d'origine, au Québec, avec une telle somme, nous avons construit une université. Cela me semble extraordinairement élevé et j'en suis venu à me demander ce qu'il advient de tout cet argent? Ce sont des sommes astronomiques. Nous remarquons que la personne la mieux payée à la Banque reçoit une augmentation de rémunération de 23 % par rapport à l'année dernière. L'augmentation de l'année dernière était de 20 %. Cela ne ressemble pas au genre d'augmentation de salaire que je reçois. C'est environ 218 fois le revenu médian des ménages au Canada. Évidemment, comme chaque année, nous votons contre ce type de rémunération. Il semble au Canada que plus la banque est grande, plus la rémunération versée aux dirigeants les mieux payés est élevée et nous estimons qu'il s'agit d'un facteur absurde à prendre en compte, et nous inviterions évidemment tous les actionnaires à voter contre la démarche en matière de rémunération des dirigeants adoptée par la Banque.

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Merci, Monsieur Gagnon. Comme nous vous l'avons déjà dit, nous vivons dans un marché concurrentiel et nous devons surclasser la concurrence. Merci beaucoup de votre intervention. Nous avons beaucoup de respect pour votre opinion. Microphone 3.

Bill Davis – Actionnaire

Bill Davis, Monsieur le Président. Les actionnaires ne seront pas surpris, je suis ici presque chaque année depuis un certain temps.

Brian Levitt : C'est un plaisir de vous revoir.

Bill Davis : Merci. J'espère que vous pourrez dire ça quand j'aurai fini.

(Rires).

Brian Levitt : Je suis sûr que je le pourrai.

Bill Davis : Ce n'est pas une surprise pour les actionnaires, car c'est une de mes préoccupations permanentes. J'étais codéposant d'une résolution d'actionnaire il y a probablement cinq ou six, peut-être sept ans, qui demandait à la Banque d'utiliser des mesures de comparaison verticales, ainsi que des mesures de comparaison horizontales, pour examiner la rémunération des dirigeants âgés. Le modèle qui a été et est encore utilisé repose surtout sur des mesures de comparaison horizontales par rapport à d'autres... disons, aux concurrents.

Aux États-Unis, les entreprises sont désormais tenues de révéler le ratio de la rémunération du chef de la direction par rapport à celle de l'employé médian. C'est une mesure de comparaison verticale. Je peux vous dire, dans votre propre intérêt, que le chef de la direction de Bank of America gagne 247,1 % du salaire d'un employé médian. Il n'y a pas de honte ou d'embarras.

Quoi qu'il en soit, je veux passer à un exemple simple, juste pour revenir sur cela. Si un membre de la haute direction gagne 100 \$ et j'en gagne 10, alors je m'en sors très bien. Mais faisons cette supposition. Si nous obtenons chacun une augmentation de 10 %, le membre de la haute direction reçoit 10 \$ et moi, 1 \$. En dollars absolus, le membre de la haute direction en reçoit 9 de plus que moi, c'est un écart grandissant, mais le ratio est au moins le même.

Si j'obtiens une augmentation de 2 % et que le membre de la haute direction reçoit 10 \$, j'ai maintenant 20 cents de plus et le membre de la haute direction a les mêmes 10 \$ de plus; c'est une différence de 9,80 \$. Ainsi, lorsque vous faites cela annuellement et que vous le composez sur 20 ou 30 ans, vous comprenez pourquoi l'écart continue de se creuser. Vraiment, pour moi, le fossé s'est élargi jusqu'à l'absurde. Et puis, nous entendons dire que l'économie canadienne est en plein essor, mais beaucoup, beaucoup de gens ne peuvent pas joindre les deux bouts. Les résultats de l'expansion n'atteignent pas la majorité des travailleurs. Maintenant, pour parler de notre situation précise, notre membre de la haute direction – si notre membre de la haute direction a reçu une augmentation moyenne de 15 % cette année, après une augmentation de 21 % l'an dernier, ce cumul sera de 39 % sur deux ans.

Donc, où est la mesure de comparaison verticale? La Banque a été très claire : elle n'utilisera pas de mesures de comparaison verticales. Il est donc impossible de comparer ces 39 % en deux ans aux 85 000 employés de la Banque ou, en fait, à quiconque, à une quelconque personne qui travaille, au coût de la vie. Choisissez la mesure de comparaison verticale qui vous plaît. Personne, pratiquement personne n'obtient un cumul de 39 % sur deux ans. À mon avis, cette distribution excessive de nos revenus a des répercussions supplémentaires assez intéressantes. L'année prochaine, lorsque les consultants recrutés effectueront une analyse comparative, le niveau généreux de la TD augmentera en quelque sorte sensiblement la moyenne du groupe de comparaison, puisqu'aucune autre banque n'accorde à ses cinq dirigeants les plus importants la moitié de la hausse obtenue par ceux de notre Banque. Je suppose donc que le personnel des autres banques, les cadres supérieurs, est vraiment reconnaissant à notre Banque d'avoir haussé la barre. Franchement, pour moi, les véritables coupables sont les membres de notre propre conseil d'administration, en particulier ceux qui siègent aux comités de rémunération, dont beaucoup ont pris leur retraite après avoir bénéficié de la même formule qui enrichit le groupe de cadres actuel.

Pendant des décennies, nous avons mis ce petit groupe d'élite en position de s'emparer d'une proportion de plus en plus importante des fonds de nos actionnaires et de creuser l'écart avec le monde réel. Le système capitaliste ne devrait pas fonctionner de cette façon et ne peut pas durer indéfiniment. Quoi qu'il en soit, ce que je veux dire en conclusion, c'est que lorsque nous avons déposé cette proposition, nous l'avons retirée et avons entamé un processus de négociation avec toutes les banques, et certaines mesures de comparaison verticales ont été envisagées et effectivement mises en œuvre. Et maintenant, il ressort clairement de cette Circulaire de procuration que la Banque a rejeté toute mesure de comparaison verticale.

Franchement, cela m'a beaucoup déçu, puisque nos conseils d'administration ne peuvent empêcher ce genre de spirale ascendante de ce que j'appellerais de la folie; et les investisseurs institutionnels me paraissent indifférents. Je pense que le seul espoir, et c'est un peu ridicule, mais j'aimerais suggérer aux actionnaires ordinaires de tout simplement rejeter ce rapport sur la rémunération des dirigeants. Trop c'est trop. Il est temps de dire non et je pense que l'actionnaire ordinaire peut le faire. C'est un petit témoignage. Cela ne changera pas grand-chose, mais nous ne pouvons pas continuer à approuver cela indéfiniment. Pour moi, ça suffit.

(Applaudissements)

Brian Levitt : Merci, Monsieur Davis. Comme je l'ai dit à M. Gagnon, nous vivons dans un monde concurrentiel et nous devons y faire face. Si vous consultez les graphiques des pages 57 et 58 de la circulaire de sollicitation de procurations, vous constaterez que la valeur créée par la Banque au cours des cinq dernières années a nettement dépassé la croissance de la rémunération des dirigeants, et que le ratio des frais de gestion, que nous calculons, n'a pas changé. Donc, je respecte votre – nous respectons votre point de vue. Nous nous préoccupons des questions de revenu et d'égalité. Le conseil d'administration – la direction, le conseil d'administration et la Banque, grâce à La promesse Prêts à

agir dont Bharat a parlé, font tout leur possible pour régler certains des problèmes que vous soulevez, mais nous devons gérer l'entreprise.

Y a-t-il une question là-bas? Oui, allez-y.

Nick Seirenson – Actionnaire

Nick Seirenson : Je m'appelle Nick Seirenson et la TD est ma banque principale et constitue une position essentielle de mon portefeuille. La Banque est donc importante pour moi, mais je m'oppose néanmoins à la démarche en matière de rémunération des dirigeants, essentiellement pour les mêmes raisons que celles qui ont été évoquées.

Selon mes estimations, le chef de la direction gagne 300 fois plus que le Canadien moyen en un an. Ce qui signifie que chaque jour, il gagne autant que le Canadien moyen en un an. Et, pour faire écho aux commentaires de l'intervenant précédent, cela revient au comité de la rémunération. Est-ce que personne n'a jugé cela inconvenant?

On lui verse 1,6 million de dollars, et 300 000 \$ en consultation sur la rémunération des dirigeants. Est-ce que personne n'a dit : « Attendez, c'est obscène. » Et personne ne s'est demandé pourquoi il travaille? Il possède déjà 40 millions de dollars en actions de la TD; il reçoit 1,6 million de dollars en dividendes seulement; il n'est pas là pour l'argent, les amis. Il est probablement là pour le plaisir de diriger la meilleure banque du Canada, de traiter avec une équipe de professionnels exceptionnels et d'obtenir les merveilleux résultats qu'il a décrits.

Donc, il n'a pas besoin de cet argent. Sa maison est probablement assez grande, il a probablement assez de voitures de luxe; il peut probablement prendre suffisamment de vacances haut de gamme pour être satisfait. Et je pense que si sa motivation vient de ce qu'il gagne plus que les autres, cela en dit peut-être long sur un ensemble de valeurs que nous ne voulons peut-être pas voir diriger la Banque.

Je voudrais donc, encore une fois, jeter la pierre au comité de rémunération. Je pense qu'il a – et vous pouvez le comparer aux autres banques. Je me soucie de la TD. La TD est particulièrement importante pour moi. Si la TD change, peut-être que les autres changeront. Merci.

(Applaudissements).

Brian Levitt : Encore une fois, nous respectons vos commentaires. Je pense avoir répondu – expliqué les raisons pour lesquelles nous faisons ce que nous faisons. Je ne pense pas qu'il soit approprié de se concentrer sur M. Masrani. La question qui sous-tend ces trois commentaires est une question systémique et nous cherchons une réponse depuis un moment, mais il n'existe pas de réponse simple à cette question. Donc je pense – je ne vois pas d'autres commentaires.

Désolé, microphone 7.

Paul Durnan – Actionnaire

Bonjour. Je m'appelle Paul Durnan. Je viens de Burlington. Je ne critique pas la rémunération. J'aurais peut-être dû poser cette question lorsque vous avez demandé s'il y avait des commentaires à propos des relevés comptables. Peut-être que mon – j'aurais peut-être dû poser cette question.

Brian Levitt : Ce n'est pas un problème. Allez-y.

Paul Durnan : Bien. Je pensais avoir entendu sur BNN que les marchés des capitaux avaient perdu 11 millions de dollars pour l'année en 2018?

Brian Levitt : Non, nous...

Paul Durnan : Est-ce vrai?

Brian Levitt : Non, ce n'est pas vrai. Il y a eu une perte au premier trimestre.

Paul Durnan : Au premier trimestre.

Brian Levitt : Ou le – oui, le premier trimestre de 2019. Qui a été déclarée il y a environ un mois.

Paul Durnan : Donc c'est – le premier trimestre compte octobre, novembre et décembre?

Brian Levitt : Non, novembre, décembre et janvier.

Paul Durnan : Bien, d'accord. Eh bien, pouvez-vous parler de cette perte? Qu'est-ce qui l'a causée? Est-ce que c'était le marché boursier en baisse en novembre, en décembre ou –

Brian Levitt : Peut-être que si ça vous va, j'aimerais poursuivre la réunion et laisser Bharat répondre à cette question pendant la période de questions. Cela vous conviendrait-il?

Paul Durnan : Oui, pas de problème.

Brian Levitt – Président du conseil d'administration

Bien, nous allons faire ça comme ça. D'accord. Je ne vois personne d'autre au micro, alors nous allons continuer. S'il n'y a pas d'autres commentaires, il s'agit du point 3 inscrit sur le bulletin de vote vert. Veuillez maintenant voter. Je vous rappelle que lorsque vous aurez terminé de remplir et de signer votre bulletin vert, que vous êtes priés d'inscrire en lettres d'imprimerie votre nom au-dessus de votre signature.

Je demande maintenant aux préposés de recueillir les bulletins verts pour que les scrutateurs puissent commencer à compter les votes sur les trois premiers points. Veuillez faire circuler vos bulletins de vote jusqu'au bout de la rangée pour que les préposés puissent les recueillir.

Nous allons maintenant passer aux propositions des actionnaires. Dans le cadre de notre engagement à faire preuve de leadership en matière de gouvernance d'entreprise, nous veillons à maintenir un dialogue ouvert avec nos actionnaires. Nous accordons toujours de l'importance à leur participation. Deux propositions d'actionnaires seront prises en considération dans le cadre de la présente assemblée.

La proposition « A » a été soumise par M. John Philip Chubb de North Vancouver, en Colombie-Britannique, et la proposition « B » par le MÉDAC, de Montréal, au Québec. Je voudrais également mentionner que le MÉDAC a soumis deux autres propositions qui ont été retirées à la suite de discussions avec la Banque. Et je vais inviter un représentant du MÉDAC, M. Gagnon, à parler du retrait de ces propositions après que les propositions à prendre en considération dans le cadre de la présente assemblée auront été traitées. Les propositions retirées et les déclarations à l'appui, ainsi que la réponse de la Banque, ont été incluses dans la Circulaire de procuration de la direction à la demande du MÉDAC. Nous allons maintenant passer aux propositions.

La circulaire de procuration de la direction fait état des déclarations des auteurs des propositions présentées à l'appui de leurs propositions, ainsi que des motifs pour lesquels le conseil d'administration recommande aux actionnaires de voter « contre ». Vous trouverez des copies des propositions dans le livret qui se trouvait sur votre chaise. Vu les contraintes de temps, nous ne reviendrons pas sur les motifs justifiant l'opposition au conseil durant l'examen de chaque proposition. Les actionnaires et les fondés de pouvoir auront la possibilité de commenter chacune de ces propositions. Comme je l'ai mentionné précédemment, je prie chacune des personnes qui prendront la parole de tenir compte des lignes directrices relatives à la participation des actionnaires. Comme la Circulaire de procuration de la direction contient la formulation exacte de chaque proposition, je propose que les intervenants évitent de lire le texte des propositions et se concentrent sur leurs observations. Je prie également chaque intervenant de se nommer et de préciser s'il est actionnaire ou fondé de pouvoir. Vous serez invités à remplir votre bulletin de vote bleu après la présentation de chaque proposition d'actionnaire.

Lorsque les propositions auront été présentées, les scrutateurs recueilleront les bulletins de vote bleus. Le premier point inscrit sur le bulletin de vote bleu est la proposition d'actionnaire « A », telle qu'elle est indiquée dans la circulaire de procuration de la direction à la rubrique « Propositions des actionnaires ».

M. Chubb ne pouvait pas participer à l'assemblée en personne. Par conséquent, j'invite Annette Galler, avocate principale, à présenter et à appuyer la motion relative à la proposition d'actionnaire « A ».

Annette Galler : Je présente et j'appuie la proposition d'actionnaire « A ».

Brian Levitt : Merci. Est-ce que d'autres actionnaires ou fondés de pouvoir souhaitent commenter cette proposition? Comme ce n'est pas le cas, votre conseil d'administration vous recommande de voter contre cette proposition. Veuillez maintenant inscrire votre vote à l'égard de la proposition « A » sur le bulletin de vote bleu.

Le prochain point inscrit sur le bulletin de vote bleu est la proposition d'actionnaire « B » qui a été soumise par le MÉDAC. M. Gagnon est ici pour représenter le MÉDAC. J'invite M. Gagnon à venir au micro et à présenter la proposition d'actionnaire « B », et à proposer et appuyer la motion relative à cette proposition.

Willie Gagnon – Actionnaire

Monsieur le Président, merci beaucoup. Bonjour, encore une fois, je vais simplement lire le titre de la proposition et non les arguments, car cette information se trouve à la page 72 de la circulaire; nous sommes heureux qu'ils aient également été présentés dans le livret qui a été distribué aux actionnaires aujourd'hui. Toutes les banques ne le font pas.

La proposition se lit comme suit : « Divulgence du ratio de rémunération. Il est proposé que la Banque divulgue le ratio d'équité utilisé par le comité de rémunération dans son exercice de fixation de la rémunération »

Je ne vous ferai pas part des considérations morales que j'ai déjà exposées lorsque j'ai abordé la résolution consultative. Nous allons nous concentrer sur les commentaires techniques concernant les raisons invoquées par toutes les banques pour refuser de publier le ratio de rémunération. Elles évoquent pratiquement toutes les mêmes arguments. Le premier concerne les distorsions dans l'interprétation du ratio de rémunération introduites par les différences entre pays et entre industries.

Nous sommes d'accord avec vous pour dire que vous ne pouvez pas comparer le taux de rémunération d'une banque et celui d'un détaillant, ici, la rémunération moyenne est beaucoup plus basse. Il existe des façons de prendre ces distorsions en compte. Nous comprenons également pourquoi le ratio de rémunération est plus élevé pour une banque qui peut avoir de nombreux employés dans des pays où la rémunération est inférieure. On peut résoudre ce problème en divulguant des renseignements sur les revenus gagnés à l'étranger, les impôts payés à l'étranger, le nombre d'employés à l'étranger. Ces renseignements sont déjà divulgués aux autorités fiscales de vos déclarations pays par pays, qui sont produites conformément aux obligations de l'OCDE, mais qui ne sont pas publiées au Canada.

La production de ratios de rémunération permet à la Banque d'effectuer des comparaisons avec elle-même au fil du temps. En d'autres termes, nous pouvons voir comment vous évoluez. Nous avons toutes les données nécessaires pour le calculer. Nous utilisons la même méthode pour tout le monde. C'est très simple. En 2013, le ratio que nous avons calculé pour vous était de 114, en 2015, il était de 110, en 2016, il était de 97 et votre ratio de rémunération était en baisse. Les choses allaient mieux. Mais depuis lors, il est passé de 6... 91 à 104, pour s'établir à 125 aujourd'hui.

Cette proposition est donc une occasion pour nous de vous demander pourquoi le ratio de rémunération augmente. Lorsque nous examinons le ratio de rémunération calculé pour les autres banques

canadiennes, vous obtenez la deuxième rémunération en importance pour vos employés; et la rémunération de votre dirigeant le mieux payé est la plus élevée des sept banques canadiennes les plus importantes. Si vous comparez cela à la rémunération moyenne des Canadiens, vous êtes le plus élevé. Nous invitons donc tous les actionnaires à soutenir cela, et cela ne vous coûtera rien.

Merci beaucoup.

Brian Levitt : Merci, Monsieur Gagnon. Comme je vous l'ai dit plus tôt, vous avez votre opinion et nous avons la nôtre. Nous ne pensons pas que ce ratio soit utile pour déterminer la rémunération des dirigeants. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires sur cette proposition? Comme ce n'est pas le cas, comme je l'ai dit, votre conseil d'administration vous recommande de voter contre cette proposition.

Voilà qui termine les propositions. Je vous accorde quelques minutes pour finir de remplir et de signer le bulletin de vote bleu. N'oubliez pas d'inscrire votre nom en caractères d'imprimerie au-dessus de votre signature.

J'invite maintenant les préposés à recueillir les bulletins de vote bleus. Veuillez faire circuler vos bulletins de vote jusqu'au bout de la rangée pour que les préposés puissent les recueillir. Merci.

J'invite maintenant M. Gagnon à parler des deux propositions retirées du MÉDAC.

Willie Gagnon : Monsieur le Président, nous vous avons envoyé quatre propositions. L'une d'entre elles a été écartée pour des raisons techniques et nous comprenons pourquoi, mais nous vous avons présenté deux autres propositions et nous avons convenu, à la suite de discussions satisfaisantes avec vous, de ne pas la soumettre au vote.

L'une des propositions vise l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la rémunération des dirigeants. Et ici je me réfère à la page 74. Je vais lire votre réponse. Le tableau de pointage de la Banque présenté dans le rapport sur la responsabilité d'entreprise énonce les objectifs et buts connexes en matière d'ESG de la Banque. Ce sont les principales mesures utilisées pour évaluer le rendement d'entreprise aux termes du plan de rémunération de la haute direction. C'est ce que nous allons – ce que nous cherchons à découvrir. Nous sommes heureux de lire cela dans la circulaire.

Nous sommes également heureux de voir les références aux pages où cette question est traitée dans la circulaire. Ces renseignements sont pertinents et nous voudrions les voir chaque année plus accessibles. Nous nous intéressons aux mécanismes du lien entre vos politiques de rémunération et vos politiques ESG. Et nous sommes satisfaits du résultat de nos discussions. Nous avons également envoyé une autre proposition sur les changements climatiques et les mesures prises pour appuyer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Il avait été proposé que le conseil d'administration divulgue les informations disponibles requises par le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD), qui est un groupe du Conseil de stabilité financière, en regard des éléments de gouvernance, de stratégie, de gestion de risque ainsi que les autres paramètres et objectifs, dans son prochain rapport annuel. La TD occupe une position unique à cet égard, puisqu'elle participe au projet pilote du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement – Initiative financière. Nous avons pu vous parler du rôle que vous jouez dans ce projet pilote.

Ce que vous faites a servi de levier pour mobiliser d'autres banques canadiennes. Nous sommes heureux de le faire avec vous. Vous savez que toutes ces propositions ont été envoyées à toutes les banques. Et il est toujours très utile de pouvoir exploiter les pratiques gagnantes du secteur et d'essayer de les faire appliquer par d'autres banques, ce que nous avons pu faire grâce à vous. Merci beaucoup.

Brian Levitt : Merci, Monsieur Gagnon. Comme vous l'avez dit, la réponse de la Banque est imprimée dans la circulaire. Mais je peux vous dire que nous avons beaucoup apprécié la qualité et le ton de nos

discussions avec le MÉDAC. Merci.

Je crois comprendre que les scrutateurs ont effectué la compilation préliminaire des voix exprimées à l'égard de chacun des points à l'ordre du jour de l'assemblée.

J'invite donc Greg Ashby qui représente l'agent de la TD chargé de la tenue des registres et des transferts à présenter le rapport des scrutateurs.

Greg Ashby – Agent de la TD chargé de la tenue des registres

Pour l'information des actionnaires, nous voulons déclarer que 54,8 % des actions éligibles ont été exprimées à cette assemblée. Les résultats relatifs à l'élection des administrateurs sont les suivants : une majorité substantielle des voix exprimées à l'occasion de la présente assemblée ont été favorables aux 14 candidats figurant dans la Circulaire de procuration de la direction, chaque candidat ayant recueilli plus de 96,6 % de votes favorables.

Les résultats relatifs à la nomination de l'auditeur sont les suivants : 99,3 % de votes favorables au cabinet Ernst & Young LLP, et 0,7 % d'abstentions. Les résultats relatifs au vote consultatif concernant l'approche en matière de rémunération des dirigeants sont les suivants : 93,5 % de votes favorables à la résolution et 6,5 % de votes défavorables.

Les résultats relatifs aux propositions des actionnaires sont les suivants. Proposition « A » : 2,3 % de votes favorables et 97,7 % de votes défavorables, les détenteurs de moins de 5,7 millions d'actions se sont abstenus de voter. Proposition B : 5,6 % de votes favorables et 94,4 % de votes défavorables, les détenteurs de moins de 3,3 millions d'actions se sont abstenus de voter.

Monsieur le Président, voilà qui conclut le rapport des scrutateurs.

Brian Levitt : Merci, Monsieur Ashby. Je déclare maintenant que les 14 candidats au conseil d'administration dont les noms figurent dans la circulaire de procuration de la direction ont été dûment élus, que le cabinet Ernst & Young SRL a été dûment nommé auditeur, que la résolution portant sur le vote consultatif sur la démarche de la Banque en matière de rémunération de la haute direction a été adoptée, et que les propositions d'actionnaires « A » et « B » ont été rejetées.

Les résultats définitifs des votes seront publiés après l'assemblée. Voici qui conclut la partie officielle de notre assemblée. Nous allons maintenant passer aux questions et aux commentaires des actionnaires. Je vous rappelle que ces questions et commentaires doivent présenter un intérêt général pour toutes les personnes présentes, et ne doivent pas être de nature personnelle.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, une représentante du Service à la clientèle de la TD est ici aujourd'hui. Je demanderais à Tara Lucci de se lever et de se faire connaître. La voilà. Tara sera à l'arrière de la salle et pourra répondre à vos questions de nature personnelle à la fin de l'assemblée. Avant de commencer votre intervention, veuillez vous nommer et préciser si vous êtes actionnaire ou fondé de pouvoir. Je vous demande d'être bref afin de permettre à tous les actionnaires de participer. Si quelqu'un désire poser une question supplémentaire et à condition que le temps le permette, nous lui accorderons de nouveau la parole une fois que les autres actionnaires auront eu l'occasion de s'exprimer.

M. Masrani, puis-je vous demander de diriger cette partie de l'assemblée?

Bharat Masrani – Président du Groupe Banque TD et chef de la direction

Merci, Brian. Je pense qu'il y avait une question sur le rendement des Services bancaires de gros, le monsieur au podium 7?

Paul Durnan : Oui.

Bharat Masrani : S'agit-il de la même question?

Paul Durnan : Oui.

Bharat Masrani : Alors laissez-moi répondre à votre question. Premièrement, pour 2018, il pourrait y avoir eu une certaine confusion en fait, Valeurs Mobilières TD a enregistré des bénéfices d'un milliard de dollars, juste pour garder cela dans son contexte. Comme je l'ai mentionné dans mes remarques préliminaires, Valeurs Mobilières TD a enregistré une perte de 17 millions de dollars au premier trimestre.

Et pourquoi, me direz-vous? Premièrement, je dirais que le type d'activité dans lequel nous évoluons a été particulièrement touché par le niveau élevé de volatilité observé sur les marchés. Les marchés étaient très instables et nos activités sont davantage axées sur la négociation, les ventes et la négociation. Nous développons nos activités dans le domaine des services bancaires d'investissement et aux grandes entreprises dans le monde entier, mais nous en sommes au stade de la formation et il faudra quelques années pour que cela devienne une partie plus importante de nos activités à Valeurs Mobilières TD.

Dans l'ensemble, je suis ravi du rendement qu'obtient Valeurs Mobilières TD depuis de plusieurs années. Bon nombre de nos actionnaires se rappelleront que, peu avant la crise financière, Valeurs Mobilières TD s'est en fait débarrassée du type de produits à l'origine des énormes problèmes auxquels se heurtaient les banques; et cela a permis à la TD – en fait, je sais que nous avons été une exception positive pendant la crise financière et que cela nous a permis de développer des activités aux États-Unis comme nous avons pu le faire. Donc, ces activités sont axées sur la stratégie; je suis très content de la façon dont tout cela est géré; cela fonctionne dans les limites de notre appétence au risque; et à long terme, cela était formidable pour la Banque.

Merci.

Y a-t-il d'autres questions –

Paul Durnan : Juste.

Bharat Masrani : Oui, allez-y.

Paul Durnan : Shukriya, Monsieur Masrani. Je voudrais vous remercier en hindi.

Bharat Masrani : Merci, c'est très aimable. Je vous en suis reconnaissant. Merci. D'autres questions? Numéro 5.

Eid Attia : Bonjour, je m'appelle Eid Attia, je suis actionnaire et client de la TD depuis plus de 50 ans. Et ma question est la suivante : existe-t-il un meilleur traitement pour les personnes âgées et celles qui vous sont fidèles depuis plus de 25 ans? Et avez-vous un taux préférentiel lorsqu'un compte affiche un solde de plus de 100 000 \$? Et le traitement de votre assurance pour personnes âgées et d'autres choses que j'ai trouvées très très étranges et difficiles.

Bharat Masrani : Merci de votre question. Je pense avoir eu l'occasion de vous parler plus tôt avant l'assemblée. Vous savez, en ce qui concerne les personnes âgées, il s'agit bien entendu d'un segment très important pour nous. Nous sommes en activité depuis 164 ans. Et bon nombre de nos clients correspondent à votre profil et nous sont fidèles depuis des décennies. Nous avons un programme attrayant pour les personnes âgées à la Banque.

Nous offrons des réductions, le type de produits que nous proposons. Je vous encourage donc à parler à notre personnel. Je pense que nous – je vous ai présenté à l'un de nos dirigeants ici et je sais qu'il sera ravi de vous parler à nouveau et de vous présenter aux personnes appropriées au sein de la

Banque qui pourront répondre à vos besoins particuliers. Pour ce qui est d'obtenir des taux plus élevés, encore une fois, j'aimerais que cela soit facile à faire. Nous vivons dans un système où les taux dépendent de facteurs macroéconomiques et de la façon dont nous concevons nos produits. Mais je peux vous assurer que nous examinons le positionnement concurrentiel et ce que nous jugeons approprié pour chacun de nos types de comptes. Mais, encore une fois, en ce qui concerne vos besoins, si un produit précis vous convient mieux, nous devrions vous le proposer. Et je pense que je vous ai présenté à l'un de nos dirigeants, Leo Salom, qui se fera un plaisir de vous rencontrer pour voir s'il existe d'autres produits plus adaptés à vos besoins particuliers.

Eid Attia : Depuis que vous êtes président, j'ai remarqué que vous aviez ajouté des frais supplémentaires, des frais et des frais; frais de papier, ces frais; et à cause de cela, je pense que vous avez pu gagner beaucoup d'argent. Mais une partie de cet argent provient de notre poche, et je ne veux pas entrer dans un débat à ce sujet, mais je pense que vous devriez réorganiser les choses pour montrer votre loyauté envers votre client. Et merci.

Bharat Masrani : Merci de votre question et de vos commentaires.

(Applaudissements)

Numéro 4.

Amelia Meister : Merci bien. Je m'appelle Amelia Meister et je représente une organisation qui s'appelle « SumOfUs ». Je suis ici en tant que fondée de pouvoir du BC General Employees Union. J'ai entre les mains une pétition de 15 000 signatures de Canadiens, ainsi que de 4 000 clients de la TD et de près de 1 000 actionnaires de la TD. Et cette pétition vous demande, vous le chef de la direction, ainsi qu'au conseil d'administration, de prendre la décision d'arrêter de financer les nouveaux projets liés aux combustibles fossiles et de trouver un moyen d'éliminer progressivement le financement des projets actuels liés aux combustibles fossiles, conformément à l'objectif de réduction du réchauffement planétaire de 1,5 °C.

Et en ce qui concerne les actionnaires, nous voyons les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux déployer des efforts pour s'éloigner des combustibles fossiles. Nous assistons également à une vague d'opposition massive aux projets liés aux combustibles fossiles, qui fait stagner ou retarde souvent les projets. Pour ce qui est des actions, nous considérons que la poursuite du financement de tels projets n'est pas durable et est instable. Et la question est la suivante : comment prévoyez-vous cesser de financer les projets liés aux combustibles fossiles, conformément à l'objectif de réduction du réchauffement planétaire de 1,5 degré Celsius? Tout cela sachant que le rapport du GIEC, publié en octobre 2018, nous a donné 12 ans pour réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre afin de prévenir l'emballement du chaos climatique. Merci.

Bharat Masrani : Merci. Merci de votre question, et merci d'être venue à notre assemblée des actionnaires. Et j'apprécie vos commentaires, mais je voudrais donner un contexte plus large à la question de l'environnement et du développement durable.

Je suis fier de dire que nous sommes l'une des premières institutions financières à reconnaître que c'est un problème. Nous avons lancé une initiative il y a de très nombreuses années. Et la TD, en ce qui concerne ce que nous avons fait nous-mêmes, je suis fier de nos 85 000 collègues du monde entier qui prennent cela très au sérieux. À ma connaissance, nous étions la première banque au Canada à parvenir à la carboneutralité. Nous sommes la banque qui soutient un grand nombre de projets environnementaux. Cela fait vraiment partie de notre pilier dans le cadre de La promesse Prêts à agir, dont vous avez entendu parler.

Nous sommes la première banque à – au Canada à émettre une obligation verte. Et aujourd'hui, Valeurs Mobilières TD fera partie des chefs de file qui organisent l'émission d'obligations vertes pour de nombreuses autres sociétés. Je ne suis pas au courant, mais au moins en ce qui concerne ma banque, nous sommes, je pense, la seule banque canadienne à figurer à l'indice mondial Dow Jones de développement durable, qui reconnaît les 10 % des entreprises les plus florissantes qui soutiennent le

développement durable et respectent leurs engagements à cet égard.

Nous menons des essais pilotes dans certaines succursales aux États-Unis. Nous avons une succursale qui produit plus d'électricité qu'elle n'en utilise réellement, et nous la restituons au réseau. Je suis donc très fier de ce que la Banque a fait et continue de faire. Cela constitue un aspect essentiel de ce que nous croyons. Mais nous avons également expliqué très clairement que nous sommes tout à fait en faveur d'une économie à faibles émissions de carbone. Nous avons de multiples – nous avons augmenté nos prêts et notre soutien dans ce domaine. Dans mes remarques préliminaires, j'ai déclaré qu'à la TD, nous nous efforçons d'accorder des prêts, de financer nos activités de gestion d'actifs, nos programmes internes, afin que d'ici à 2030, nous ayons apporté notre soutien à concurrence de 100 milliards de dollars à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Je suis donc très fier de la position de la TD sur ce sujet et de ce que nous avons fait. Mais soyons clairs, nous estimons qu'il y a une transition vers une économie à faibles émissions de carbone, qu'on ne peut pas la réaliser du jour au lendemain, et que toutes les statistiques et tous les renseignements que je viens de vous donner sont en faveur de la transition. Mais nous reconnaissons également qu'au cours de cette transition, un développement énergétique responsable est nécessaire si nous voulons maintenir le niveau de vie du Canada. Et franchement, certaines régions du Canada en dépendent également beaucoup. Donc, nous prenons cela très au sérieux à la Banque. Je pense que M. Gagnon parlait de ce que la Banque fait avec l'ONU. Nous faisons partie du groupe de travail sur la divulgation de l'information financière; nous participons en fait aux trois piliers de la divulgation.

Je pense donc que nous jouons un rôle de chef de file dans ce domaine et je suis fier de ce que fait la Banque. Mais j'apprécie vos points. Je sais que le sujet est délicat et que les points de vue divergent. Mais je pense que la position de la TD est claire et je crois fermement que c'est le bon positionnement.

Amelia Meister : Merci. Et à qui pourrais-je donner ces signatures?

Bharat Masrani : Il y a des gens – je vais les prendre. S'il vous plaît.

Amelia Meister : Merci.

(Applaudissements)

Bharat Masrani : D'autres questions? Très bien, numéro 8. Je vais y aller dans l'ordre ici.

Brian Manese : Bonjour, Brian Manese, actionnaire. Je traite avec la TD en tant que client d'affaires pour mes entreprises et en tant que particulier depuis 25 ans. Il est important pour les actionnaires de la TD, les clients et le public d'apprendre comment la TD a adopté une culture analogue à celle de Trump dans ses principaux centres de données canadiens à Scarborough et à Barrie.

Au cours des deux dernières années, les Américains ont remplacé des Canadiens aux postes de direction des centres de données. Certains ont déménagé à Toronto et certains gèrent les centres de données à distance depuis New York. Ce style de gestion de type Trump, qui est proaméricain, affecte également les fournisseurs canadiens des principaux centres de données de la TD. J'en ai été témoin en tant que fournisseur de centres de données.

Je vais documenter certaines de ces questions. Premièrement, les canaux de distribution des produits vendus au centre de données ont été modifiés de manière à bénéficier aux entreprises de distribution américaines. Les fabricants de produits ont été modifiés pour profiter aux entreprises américaines associées à des entreprises américaines.

Les paiements de factures aux fournisseurs canadiens, dont les conditions étaient de 2 %, net 10 jours, ont été modifiés. Lorsque les dirigeants américains ont pris la relève, la TD a pris le rabais de 2 %, mais n'a payé que 60 à 120 jours plus tard, ou à la date de transmission à un échelon supérieur, et non dans les 10 jours convenus. Les consultants canadiens au centre de données m'ont aussi dit que les factures n'étaient pas payées par les gestionnaires américains. Avant de faire part de ces préoccupations à la

haute direction, j'ai lu la section consacrée à la dénonciation dans le Code de conduite de la TD et j'étais convaincu qu'on allait écouter mes préoccupations et résoudre ce problème.

C'est le contraire qui s'est produit. Moins de deux mois après en avoir discuté avec les vice-présidents des TI, nous étions dans les centres de données de Barrie, Scarborough, College Park. La raison? Je m'étais demandé pourquoi la TD ne payait pas ses factures dans les délais prévus et convenus, tout en bénéficiant du rabais de 2 %.

La TD a ensuite engagé mes techniciens de centre de données; puis un gestionnaire de la TD a envoyé une copie du curriculum vitæ de quelqu'un d'autre à mon technicien, qu'ils essaient d'embaucher, afin de copier le format et le contenu du curriculum vitæ de cette personne, qui postule pour le même emploi, pour que la TD puisse engager mon technicien et pas l'autre partie. Il s'agissait d'une atteinte flagrante et insultante au respect de la vie privée de la part de la TD. J'ai une copie du curriculum vitæ de la troisième personne et un courriel qui a été envoyé à mon technicien par le gestionnaire de la TD américain lui demandant de faire une copie.

Ceci est le curriculum vitæ confidentiel de la troisième partie qui a postulé pour l'emploi. Un autre exemple de la culture de style Trump de la nouvelle direction du centre de données américain, c'est celui de l'embauche de la société de remplacement et de son inefficacité. La TD a ensuite transmis des renseignements personnels confidentiels concernant mes employés à la nouvelle société afin qu'elle puisse embaucher mon personnel.

Tout cela a été documenté au moyen d'enregistrements d'un membre du personnel de première ligne de la TD qui formulait des commentaires au sujet de son nouveau gestionnaire américain. Des commentaires comme ceux-ci : « Je veux garder vos techniciens, mais passer par-dessus la tête du gestionnaire américain n'aide en rien. Je vais être honnête avec vous, Brian, vous n'auriez pas dû passer par-dessus la tête des gens. » Voici un autre commentaire. « Je n'avais aucun problème avec le travail de votre entreprise ou de vos gens. » Un autre encore : « La nouvelle direction américaine nous a dit que nous ne pouvions rien vous dire. »

De toute évidence, les membres du personnel de première ligne craignaient terriblement de perdre leur emploi. Je peux comprendre leur crainte, parce que j'avais moi-même suivi la procédure de dénonciation du Code de conduite et rien n'a été fait.

J'ai donc écrit des courriels aux membres du conseil d'administration, aux membres de la haute direction de la société. Je n'ai pas reçu de réponse. Ma question est donc la suivante : la TD fera-t-elle appel à une agence externe pour enquêter sur la culture de style Trump de leurs directeurs des TI américains et sur l'abus flagrant des pratiques commerciales favorisant les sociétés américaines, et sur le code de conduite abusif dans leurs principaux centres de données qui favorise les fournisseurs américains par rapport aux fournisseurs canadiens compétents?

Bharat Masrani : Merci de votre question. Et, évidemment, vous savez qu'il ne serait pas approprié pour moi de répondre aux problèmes personnels dont vous avez parlé, car je ne pense pas que cette tribune s'y prête. Mais laissez-moi vous parler de la TD et de ce qui constitue notre culture.

Nous sommes une grande banque nord-américaine. Nous exerçons des activités très importantes aux États-Unis, nous en exerçons de très importantes au Canada. Un tiers des bénéfices de la Banque provient maintenant des États-Unis.

Je tiens donc à bien préciser que 27 000 personnes travaillent aux États-Unis, mais plus des deux tiers de nos employés travaillent au Canada. Nous sommes une banque nord-américaine et nous créons des emplois et des possibilités pour nos employés de part et d'autre de la frontière. En ce qui concerne la question de la culture que vous avez citée, je ne suis évidemment pas d'accord. Si vous avez remarqué des problèmes particuliers, je vous encourage à utiliser les différents paliers de traitement des plaintes au sein de la Banque. Si vous ne parvenez pas à obtenir les bonnes réponses, écrivez-moi. Je serais heureux de m'en occuper moi-même. Quelques cadres sont à votre disposition ici après l'assemblée, vous pouvez également leur parler pour porter votre problème à notre attention et pour

voir s'il y a une question précise sur laquelle nous devons nous pencher. Peut-être que l'une des mesures de contrôle de notre système ne fonctionne pas comme prévu, alors je vous encourage à le faire.

Mais dans l'ensemble, si vous regardez le nombre d'emplois créés par la TD dans toutes les zones géographiques où nous exerçons nos activités, j'en suis très satisfait. Dans nos centres d'appels, vous en avez parlé, nous avons augmenté nos effectifs. Nous investissons bien sûr dans la technologie, c'est ainsi que nous faisons concurrence à nos rivaux et que nous répondons réellement aux attentes de nos clients.

Donc, comme je l'ai dit, je ne pense pas qu'il serait approprié de répondre au problème précis dont vous parlez, votre propre expérience personnelle, mais je suis sûr que nos collaborateurs se feront un plaisir de répondre à vos questions.

Brian Manese : Encore une fois, je suis très préoccupé par la culture des centres de données gérés par des Américains.

Bharat Masrani : Je ne pense pas que ce commentaire soit approprié. Je ne suis pas d'accord, je me permets respectueusement de contredire la manière dont vous avez présenté ce point. Nous avons – la TD compte 85 000 employés dans le monde. Je suis fier de chacun d'entre eux, peu importe leur origine, leur sexe, leur citoyenneté, ou quoi que ce soit. Ce n'est pas la TD que je connais, et je suis ici depuis 32 ans. Je n'ai jamais vécu cela ou vu cela auparavant.

Alors, une fois encore, je prends vos commentaires au sérieux et je vous encourage à parler à certains de nos dirigeants pour vous assurer qu'aucun aspect de votre expérience particulière ne ferait – que nous sommes en mesure de changer ou au moins de discuter. Je vous suis reconnaissant de vos commentaires. Numéro 7.

Linda Schwey : Oui, bonjour, je m'appelle Linda Schwey, je suis actionnaire et je viens de Montréal pour parler de cette question. Il s'agit d'un reportage que j'ai lu sur un site Web public, je crois que c'était le site Web de Radio-Canada. Et il parlait d'un client de la TD dans le sud de l'Ontario qui, à l'époque, agissait en tant que liquidateur; et une fois tous les détails réglés, il devait envoyer les fonds aux héritiers.

Il y avait quatre héritiers; ils vivaient tous aux États-Unis et cette personne, bien sûr, est en Ontario. Ne sachant pas comment faire cela, il a demandé conseil à sa banque, qui a suggéré une traite bancaire, laquelle devait être de 100 000 dollars US pour chacun des quatre héritiers. Maintenant, je n'avais pas entendu parler de traites bancaires depuis environ 40 ans, mais qu'importe. On lui a donné ce conseil et la personne l'a suivi. Et, malheureusement, ces traites ou ce courrier ont été arrêtés à la frontière par les douanes américaines et y ont été gardés.

Apparemment, comme vous le savez peut-être, si vous envoyez une somme de plus de 10 000 \$ – 9 999 \$ de l'autre côté de la frontière, vous devez en donner un avis, etc. Apparemment, aucun avis n'avait été donné et c'est pourquoi ces fonds avaient été arrêtés. Et la banque a dit qu'elle ne pouvait pas – elle ne pouvait pas envoyer un autre envoi ou une autre somme à ces quatre personnes, car si la première traite avait été présentée à une banque, elle serait obligée de l'encaisser. Et donc c'était pour ça qu'elle ne le ferait pas.

J'étais très perturbée quand j'ai lu ce reportage, parce que si la situation avait été inversée et que – disons, le client n'avait pas agi comme il aurait dû, la banque aurait alors déclaré, eh bien, c'est dommage. Ce n'est pas grave. J'ai donc écrit aux responsables des relations avec les actionnaires, j'ai raconté l'histoire et j'ai dit : j'aimerais savoir ce qui s'est passé? Et j'aimerais aussi savoir quand les gens ont reçu les fonds? Et s'ils ont dû attendre longtemps, est-ce qu'ils ont reçu des intérêts sur cet argent? En plus, l'une des quatre personnes aux États-Unis qui attendaient avait des problèmes de santé et donc, j'ai aussi – j'ai aussi dit que je voudrais savoir si ces gens ont été indemnisés d'une manière ou d'une autre pour le stress causé par le retard dans l'envoi des fonds?

Maintenant, ils ont dit, eh bien, nous ne pouvons pas en dire beaucoup, parce que c'est une question de protection de la vie privée et, bien sûr, je comprends ça. Personne ne demande le nom ou l'adresse de ces personnes, mais le reportage était dans le journal, dans les médias, et je voulais juste obtenir des réponses à la question que j'ai posée.

Eh bien, ils ont dit que quelqu'un allait m'appeler pour m'expliquer les choses. Cette personne n'a jamais appelé et c'est pourquoi je suis ici, parce que je voudrais une réponse à cette question. Pourquoi – bon, de toute évidence, la personne a reçu un conseil direct qui aurait pu être corrigé si la banque avait envoyé l'argent une seconde fois, mais ça n'a pas été le cas.

Je veux juste savoir ce qui s'est passé. Parce que je pense que c'est vraiment – et je sais que la TD est fantastique et fabuleuse, c'est une banque canadienne, c'est merveilleux, comme toutes les autres. Mais en tant qu'actionnaire minoritaire, je me suis dit, mon Dieu, qu'aurais-je ressenti si cela m'était arrivé? Je voudrais donc simplement savoir ce qui s'est passé.

Bharat Masrani : Merci, Madame Schwey, et je suis ravi de vous revoir. Je pense que nous nous sommes rencontrés l'année dernière.

Linda Schwey : Oui. Le plaisir est pour moi.

Bharat Masrani : Merci d'être venue à l'assemblée. Ce sont des questions difficiles et, de toute évidence, il n'est pas approprié pour moi de parler de la situation particulière, pour les raisons que vous avez exposées. Il y a les questions de confidentialité, il y a aussi la question de la protection de la vie privée.

Mais en général, nous accordons une grande attention au type de comptes que nos clients détiennent, au type de services que nous fournissons. Et si vous n'avez pas obtenu de réponse à votre question, nous avons ici une représentante du Service à la clientèle de la TD, que Brian a présentée. Elle sera très heureuse de décrire la manière dont nous traitons les plaintes à la Banque. Par exemple, il existe trois niveaux de plaintes à la Banque. Vous pouvez écrire à l'ombudsman. Un bureau de l'ombudsman extérieur est à la disposition de nos clients si la plainte n'est pas gérée adéquatement.

Mais je peux vous assurer que la Banque prendrait une telle situation très au sérieux et prendrait les mesures appropriées pour vérifier, vous savez, si nous avons échoué d'une manière ou d'une autre? Et si c'est le cas, nous voulons nous assurer que les clients sont pris en charge. Je peux donc vous assurer que cela aurait été fait. Cela fait vraiment partie de notre protocole et de notre culture.

Il n'est donc pas approprié que je parle spécifiquement de cette question, mais j'aimerais souligner le fait qu'il s'agit de questions compliquées. Quand les règles à la frontière et toutes ces choses entrent en jeu – c'est plus compliqué que cela en a l'air. Mais je vous encourage à parler à notre représentante. Je pense qu'elle a été présentée plus tôt, la voilà. Et elle serait heureuse de s'assurer que vous comprenez généralement comment la Banque gère de telles situations.

Linda Schwey : Eh bien, l'autre question – l'autre aspect de cette histoire concerne les conseils donnés à cette personne par un employé de la TD. Vous savez, je suis à la retraite. J'ai exercé des activités dans le monde des affaires. Je ne me souviens pas de la dernière fois que j'ai entendu le mot « traite bancaire » en rapport avec les services bancaires modernes.

Et comme vous avez parlé avec fierté du regard tourné vers l'avenir et des progrès accomplis par la TD dans tous ces domaines, je suis choquée qu'un employé de la Banque donne aujourd'hui des conseils sur les traites bancaires. Je veux dire, je vire moi-même de l'argent depuis des comptes bancaires à un large éventail – à ma propre banque. Et je suis fière de dire que j'ai commencé à offrir à mon neveu son cadeau d'anniversaire par Virement Interac. Donc, je ne sais pas pourquoi cette personne aurait dû parler de frais bancaires en 2018 – de traite bancaire en 2018.

Bharat Masrani : Vous savez, je suis sûr que le conseil donné – c'est pourquoi il est très difficile de parler d'une situation particulière, parce qu'on respecte la confidentialité de ce qui aurait pu être dit et

de la manière dont cela aurait pu être dit. C'est à nos employés de s'en occuper, et de s'assurer que nous avons bien agi. Et vous seriez surprise de constater que les traites bancaires sont encore prisées. C'est pourquoi dans nos succursales –

Linda Schwey : Au Canada?

Bharat Masrani : – elles sont offertes. Oui. Et beaucoup – je les encourage, comme ce que vous avez choisi, d'utiliser les services de Virement Interac et de virement. En fait, je suis très heureux que la Banque offre des services de part et d'autre de la frontière. Nous proposons également des services permettant aux gens de virer des fonds entre les États-Unis (sic) et la Floride, à condition d'être clients de la TD de part et d'autre de la frontière. Je vous encouragerais donc, si vous avez un besoin, nous serions très heureux de vous informer du fonctionnement des services, mais ce sont des problèmes personnels complexes.

Linda Schwey : Avec qui puis-je discuter de cela ici aujourd'hui?

Bharat Masrani : Une représentante du Service à la clientèle de la TD est ici et je pense que Teri, peut-être Teri Currie, est aussi ici. Elle est assise à l'avant et dirige notre secteur des Services bancaires personnels au Canada. Elle se fera un plaisir de vous rencontrer également.

Linda Schwey : Merci beaucoup.

Bharat Masrani : Numéro 4.

David Peters : Je m'appelle David Peters, je suis actionnaire. En plus d'être actionnaire, l'un des projets sur lesquels j'ai travaillé au cours de l'année dernière est une biographie de Douglas Peters, économiste en chef de la TD pendant 25 ans, puis membre du Cabinet fédéral responsable de la réglementation des institutions financières pendant quatre ans. Ce que j'aimerais, en quelque sorte, c'est présenter des remerciements. Dans ce livre que j'ai écrit, en grande partie, j'ai repris les mémoires de mon père et j'y ai ajouté quelques petites choses.

Mais j'ai mené plusieurs entrevues. Donc, ce que je voudrais dire ici, c'est que j'ai pu conduire des entrevues, et j'aimerais remercier Peter Drake, je l'ai interviewé. Il a été économiste en chef adjoint de la TD pendant de nombreuses années. J'ai également interviewé Richard Thomson, qui était votre prédécesseur il y a quelques années. Et je me suis également entretenu avec Mickey Cohen, qui faisait partie de votre conseil d'administration. Et donc, j'aimerais en quelque sorte remercier ces personnes, et certaines personnes ici présentes reconnaissent peut-être ces noms.

Au cours des discussions que j'ai eues avec Douglas Peters, au fil des années, il a notamment commenté, en particulier après avoir exercé les fonctions de membre du Cabinet, il a en quelque sorte critiqué les dirigeants des banques, affirmant qu'ils n'en savaient pas beaucoup sur le fonctionnement du gouvernement, la politique et, en quelque sorte, les affaires publiques en général. Ainsi, lorsque j'ai réfléchi à ces commentaires, j'ai jeté un coup d'œil à votre circulaire d'information et aux compétences que vous recherchez pour le choix des administrateurs de la Banque.

Et ce que j'ai découvert, et c'était une surprise agréable, c'est que l'une des compétences mentionnées était celle des affaires publiques ou gouvernementales, et que plusieurs membres de votre conseil d'administration répondaient à ce critère. Quoi qu'il en soit, c'était donc une bonne surprise.

Bharat Masrani : Merci David, et ravi de vous voir. Oui, vous savez, Douglas Peters était un excellent banquier à la TD. Beaucoup d'entre nous travaillaient pour la Banque à l'époque, et nous nous souvenons de lui avec beaucoup d'affection. J'apprécie donc vos commentaires. Et, effectivement, nous avons des administrateurs qui ont de l'expérience dans les affaires gouvernementales et publiques. Et c'est une excellente chose, je peux vous le dire, de mon point de vue. Merci de vos commentaires.

Numéro 5.

Jim Walker : Merci, je m'appelle Jim Walker, je suis actionnaire. J'ai une relation de longue date avec la TD. Mes parents ont déménagé à Londres, en Angleterre, dans les années 1960. Et au début des années 1970, ils ont reçu un appel téléphonique, ils en recevaient beaucoup des Canadiens qui s'installaient à Londres. Et, oh, Bob et Louise Dickson, ils sont avec de la TD. Ils y déménagent aussi. Et ils sont devenus très bons amis. Et Rob, leur fils, est allé à la même école que moi. Il est allé à Oxford et je suis allé à Cambridge. Et je suis revenu et quand je suis rentré au Canada, j'ai effectivement travaillé pour la TD. Maintenant, toutes les succursales pour lesquelles j'ai travaillé ne sont plus des succursales de la TD, bien sûr; et j'ai toujours ma vieille carte Machine Verte, qui a, genre, huit zéros au début.

Donc, en ce qui concerne votre discours, qu'advient-il de la Banque? Parce que j'étais là, vous savez, à une époque où les gens faisaient la différence, c'était le slogan de la succursale. Et donc – et cela se rapporte en quelque sorte à ce que la dame disait, quand elle parlait de recevoir de mauvais conseils.

Donc, l'honnêteté et le gain financier peuvent entrer en conflit à un moment donné, ou l'éthique et le gain financier. Alors, quelle est la position de la Banque à cet égard?

Et j'ai un exemple personnel, où quelqu'un m'a dit que je ne pouvais pas faire quelque chose, alors qu'en fait, c'était possible. Et je réglerai la question avec la personne concernée de ce côté-là, et vous, parce que votre discours contient toutes sortes d'aspects qui jouent dans ma – c'est donc une question philosophique, et je pense que beaucoup d'endroits sont – ou beaucoup d'institutions à travers le monde sont aux prises avec cette idée d'éthique et de gain financier.

Et alors, comment la Banque gère-t-elle cet équilibre? Merci.

Bharat Masrani : Encore une fois, merci pour vos commentaires et bienvenue dans la famille TD, puisque vous êtes avec nous depuis de nombreuses années. Personnellement, je ne vois pas de conflit. Laissez-moi être très clair, notre Banque présente toutes les qualités qu'une organisation éthique devrait posséder. Nos employés sont honnêtes. Parfois, comme dans tous les cas, nous pouvons commettre des erreurs et quand nous le faisons, nous nous assurons de corriger le problème.

Et donc personnellement, je ne crois pas que pour réussir sur le plan financier, il faut agir de manière contraire à l'éthique ou malhonnête. Ce n'est pas la culture de la TD. Ce n'est pas la TD que je connais. Et franchement, vous savez, nous ne serions plus là après 164 ans si nous n'y croyions pas et, franchement, si nous n'agissions pas systématiquement de cette manière. Mais il y a des cas où, si nous avons commis des erreurs, il y a beaucoup de processus de transmission aux paliers supérieurs au sein de la Banque. Je l'ai mentionné plus tôt, il y a trois paliers de traitement des plaintes et un bureau de l'ombudsman extérieur auquel les gens peuvent s'adresser pour s'assurer qu'il n'y a pas de conflit, que la Banque ne gère peut-être pas cela correctement.

Et nous, en tant qu'institution, nous sommes particulièrement fiers d'être connus pour offrir des expériences légendaires à nos clients. Et nous n'aurions pas enregistré la croissance que nous avons pu réaliser sans nos 85 000 banquiers extraordinaires dans le monde. Et, comme je l'ai dit dans mon discours, notre personnel est le plus grand atout de la Banque. C'est cela, l'essence de cette Banque. Nous ne fabriquons pas de voitures, ni d'ordinateurs, ni de comprimés. Nous sommes une société de services financiers. Nous essayons de répondre aux aspirations des gens quand ils veulent économiser pour les études de leurs enfants; quand ils veulent épargner en vue de leur retraite; quand ils veulent aspirer à acheter une maison. C'est le genre d'affaires que nous menons.

La seule façon d'offrir cela, c'est de donner des conseils éthiques et honnêtes à nos clients, et je suis très fier de la façon dont nous le faisons. Et nos employés sont notre plus grand atout, car c'est le seul moyen de réussir. Merci de votre commentaire.

Numéro 7.

Mehernosh Damania : Merci beaucoup pour votre – je m'appelle Mehernosh Damania, je suis actionnaire individuel. Et merci beaucoup, tout d'abord, pour vos services et les bons résultats que vous

avez produits. Ma question concerne l'avenir. Quels sont vos plans d'avenir pour la TD? Dans quels secteurs ou domaines souhaitez-vous vous développer? Quels sont les domaines que vous souhaitez réduire? Quels programmes de développement avez-vous? Si vous pouviez éclairer les actionnaires sur les projets d'avenir, cela serait grandement apprécié. Merci.

Bharat Masrani : Merci, et merci d'être venu à notre assemblée. C'est en fait votre assemblée, c'est vous qui êtes l'actionnaire ici. Vous savez, la Banque est un fournisseur de services financiers complets. Notre objectif a toujours été de fournir des services aux personnes qui ne sont pas encore nées et de les leur offrir tout au long de leur cycle de vie, et de fournir des services même après leur décès.

Nous avons donc des offres, des produits dans tous les secteurs de la Banque, pour nous assurer de respecter cet engagement vis-à-vis des clients que nous servons et des marchés dans lesquels nous évoluons.

Il y a des domaines sur lesquels nous mettons un accent particulier. En tant qu'actionnaire, je suis sûr que vous serez heureux d'apprendre qu'il existe certains secteurs d'activité dans lesquels nous estimons ne pas posséder de part de marché légitime, ni le positionnement que mérite la TD. Et donc ces domaines font peut-être l'objet d'une attention plus soutenue que d'autres. C'est là que nous canalisons nos investissements et développons notre offre globale. Par exemple, je suis très fier de la façon dont la Banque a évolué pour offrir la composition des activités diversifiées que nous avons à la TD.

Donc, si un secteur d'activité donné traverse une période difficile, le reste de la Banque produit toujours de bons résultats. Si un marché donné subit une forme ou une autre de stress, nous pouvons, là encore, nous diversifier pour y échapper. Donc, il y a des domaines spécifiques. Celui dont je peux parler, il y a quelques années, nous ne pensions pas avoir le bon positionnement dans le secteur des cartes de crédit au Canada, par exemple. Nous avons donc travaillé très fort. Nous voulions nous assurer de présenter la meilleure offre possible à nos clients. Et aujourd'hui, la TD est le plus grand émetteur de cartes de crédit du pays.

Nous choisissons donc certains secteurs dans lesquels nous nous sentons sous-représentés et nous voulons nous assurer que nous y occupons la place qui nous revient. Merci de votre question.

Numéro 5.

John Flanagan : Bonjour, Monsieur Masrani. Je m'appelle John Flanagan et je suis actionnaire. C'est une politique qui vient probablement de vos bureaux. Et c'est une demande qui – en tant que – je vais vous donner un peu de contexte. Je suis membre et administrateur de la Chambre de commerce d'East Gwillimbury, ainsi que de la Chambre de commerce de Newmarket, ce qui vous donnera une idée de la région dans laquelle je me trouve. Pour pouvoir faire croître les Services bancaires aux PME, je vous demande de créer une politique qui recommande au directeur de succursale ou au conseiller des Services bancaires aux PME de devenir membre d'une chambre de commerce locale.

Parce que la plupart des petites entreprises démarrent avec une seule personne, comme moi, et pour pouvoir se rendre dans une succursale et rencontrer des gens, cela prend du temps que l'on ne peut pas consacrer aux affaires, et pour créer les revenus dont nous avons besoin pour pouvoir payer nos factures. Donc, ce n'est qu'une recommandation. Et pas seulement au Canada, mais aussi aux États-Unis. Donc, une recommandation sur la façon de développer les activités existantes des Services bancaires aux PME de la TD.

Bharat Masrani : Merci. Merci, et cela me semble être une excellente idée. Nous avons ici Paul Douglas, qui dirige nos activités des Services bancaires commerciaux et des Services bancaires aux PME dans tout le Canada, ainsi que Greg Braca, des États-Unis, qui dirige nos activités aux États-Unis. Je suis donc sûr que tous les deux prendront votre suggestion très au sérieux et se demanderont ce que nous pouvons faire de plus pour rehausser le niveau d'engagement dans les collectivités où nous sommes présents.

Excellente suggestion, donc. Nous la prendrons très au sérieux, et si vous avez besoin d'en parler plus en détail, ces deux messieurs seront à votre disposition à la fin de l'assemblée. D'autres questions? D'accord. Donc, il y a une question – d'accord. Laissez-moi répondre à celle-ci, mais j'entends qu'il y a aussi une question posée sur le Web.

Oui.

Ernest Kam : Je m'appelle Ernest Kam et je suis client d'une succursale à North York; je suis aussi client de TD Waterhouse, et maintenant de Placements directs TD, depuis plus de 25 ans. Et je suis également actionnaire de la TD. Je viens juste ici pour remercier les – vos collègues de Placements directs TD. Je ne paie que 7 \$ pour chaque transaction et je ne suis pas un courtier. Et j'achète pour conserver, et donc vous ne gagnez pas beaucoup sur mes transactions. Et le service qui est – que Placements directs TD offre a été excellent.

Et maintenant que je prends de l'âge, je discute avec un autre service de votre Banque, Services bancaires privés TD, qui prendra soin de moi plus tard dans ma vie. Je tiens donc simplement à remercier Placements directs TD. Vos collègues de Placements directs TD, merci.

Bharat Masrani : Merci beaucoup. Merci.

(Applaudissements)

Je veillerai à transmettre vos bons vœux à l'ensemble du groupe. La question posée sur le Web est la suivante : comment allez-vous vous assurer que la Banque reste un chef de file du numérique?

J'espère donc que dans bon nombre de mes remarques, dans mes remarques préliminaires, j'ai cité de nombreux exemples de ce que fait la Banque. Mais permettez-moi de dire, pour résumer, ce qui est important pour nous, c'est la question suivante : avons-nous les bons talents pour cette transition qui se produit dans notre secteur d'activité? La numérisation, les services bancaires mobiles, et ainsi de suite, croissent à un rythme sans précédent, c'est là notre propre expérience.

Nous veillons donc à attirer les meilleurs talents dans le monde entier pour faire en sorte que la TD reste un chef de file. Et je suis heureux d'annoncer à nos actionnaires que, à votre insu, nous sommes devenus la plus grande banque numérique du Canada. En Amérique du Nord, la Banque compte 12,5 millions de clients numériques, dont 7,5 millions sont des clients actifs des Services bancaires mobiles. Je suis donc heureux des progrès que nous réalisons. Nous devons nous assurer d'avoir les bons talents, les bons investissements et la culture nécessaires pour nous adapter à un environnement en évolution.

Parce que nous croyons que si l'environnement change fondamentalement autour de nous, nous devons trouver un moyen de nous y adapter, plutôt que d'espérer, de prier et de souhaiter de revenir au bon vieux temps; cela ne se produira pas. La numérisation tombe donc dans cette catégorie.

Nous sommes déjà un chef de file parmi de nombreuses institutions financières. Et quelques exemples, nous avons récemment lancé un service appelé « TD Clari », c'est une barre de clavardage. Il parle, il répond à certaines questions des clients sur leurs comptes personnels, sur leur solde, et répond à diverses questions que vous pouvez poser. J'ai mentionné dans mes commentaires l'acquisition de Layer 6, qui jouit d'une renommée mondiale – et je suis très fier de le dire. C'est une entreprise torontoise de renommée mondiale spécialisée dans l'intelligence artificielle. Elle a été reconnue dans le monde entier comme un chef de file de l'intelligence artificielle. Et nous sommes ravis qu'elle fasse partie de la famille TD; en effet, ce que cela fera, et ce que cela fait déjà, c'est nous permettre de rehausser l'expérience légendaire déjà bien connue que nous offrons. Des expériences légendaires personnalisées et connectées pour nos quelque 25 millions de clients en Amérique du Nord.

Donc, nous avons – nous allons nous assurer que notre niveau d'investissements, le type de talents et, franchement, le rythme auquel nous introduisons tout cela correspondent aux attentes des clients et aux attentes du marché à l'égard de la TD. Très bonne question, et nous serions heureux de vous

fournir plus de détail, si vous le souhaitez.

Bien, numéro 5.

Elisabeth Ecker-Vanderploeg : Je suis actionnaire. Nous avons élu un conseil d'administration et j'ai remarqué que nous avons élu beaucoup d'Américains. Sommes-nous toujours une banque canadienne, et existe-t-il des règles et réglementations différentes aux États-Unis et au Canada en ce qui concerne les banques? Et cela pourrait-il influencer la TD?

Bharat Masrani : Nous avons donc un conseil d'administration très diversifié qui représente diverses régions du Canada et des États-Unis, diverses expériences et le type d'expertise que les membres apportent au conseil d'administration. Cela revêt une importance critique, si vous voulez réussir dans un avenir prévisible. Je pense donc que le niveau – nous ne recherchons pas spécifiquement des membres du conseil d'administration appartenant à une région géographique donnée. Ce que nous recherchons, ce sont des personnes formidables qui peuvent aider la Banque à prospérer pendant les années à venir.

Et je suis – j'ai mentionné cela, j'ai la chance d'avoir un conseil d'administration formidable. Et non seulement ses membres me fournissent des conseils précieux, mais ils aident également mon équipe de la haute direction. Et ce que nous sommes en tant que banque du point de vue de la marque, du point de vue de la supervision et de la gouvernance, c'est un aspect très important, et le conseil d'administration joue un rôle essentiel à cet égard. Et je suis heureux de signaler, en fait je viens de découvrir cela, et si je me trompe, je suis sûr que l'un de mes collègues me corrigera. Hier, en fait, un groupe d'investisseurs a reconnu la TD parmi les principales banques dans le secteur ESG, ce qui inclut la gouvernance.

Donc, nous ne recherchons pas spécifiquement des administrateurs d'un pays en particulier, ou quelque chose comme ça; nous recherchons les meilleurs talents qui conviennent à la Banque. En ce qui concerne la réglementation et les différentes parties du monde, nous sommes une banque mondiale, principalement une banque nord-américaine. Nous veillons à rester en conformité avec les attentes, les règles et les réglementations locales, et c'est ce que nous faisons. Cela fait partie de la fonction de la Banque.

Donc, oui, parfois, cela crée des complications, mais je pense que notre équipe fait un excellent travail pour s'assurer de rester en conformité et de continuer à être une banque canadienne jouissant d'une très grande empreinte mondiale. Mais merci de votre question. Avez-vous d'autres questions? Bien, merci. Excellentes questions, je vous remercie.

Brian?

(Applaudissements)

Brian Levitt : Voilà qui conclut notre assemblée. Au nom de la Banque, j'aimerais tous vous remercier de votre intérêt et de votre participation. Je vous souhaite une année 2019 prospère et productive. La séance est maintenant levée.

Merci.

(Applaudissements)

Merci d'avoir assisté à l'assemblée annuelle des actionnaires du Groupe Banque TD. Veuillez déposer votre casque d'écoute dans une des boîtes prévues à cet effet lorsque vous quitterez la salle. <<

--- Assemblée levée à 11 h 10.

